



N° 68
7 août 2000
Bimensuel

La Constituante se dévoile

Après neuf mois de travaux en huis clos, les six commissions thématiques de la Constituante ont dévoilé leurs propositions. Viser une politique cohérente de l'Etat, renforcer la vie démocratique et les droits fondamentaux, instaurer des Maisons d'Etat dans chaque district ou encore définir les tâches de l'Etat en quatre grandes missions: telles sont les principales innovations que les constituants ont eu le loisir de présenter sur des stands d'information, le 7 juillet au CHUV et le 8 sur la place de la Louve à Lausanne. EVM les accueillait deux jours plus tard dans le cadre des journées consacrées aux missions fondamentales de l'école. Prochain rendez-vous le 1^{er} septembre pour le premier débat en plénum.

Avis aux «juilletistes»: le reportage réalisé sur les deux jours portes-ouvertes de la Constituante sera rediffusé le 29 ou le 30 août par TVRL.



Le 7 juillet au CHUV, les commissions thématiques de la Constituante présentaient sur des stands leurs premiers résultats. Dans une ambiance animée et conviviale, à l'instar des «Trois pouvoirs» qui avaient sorti pour l'occasion tee-shirt et mascottes.

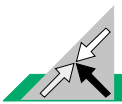


Le lendemain, place de la Louve, jour de marché: on «constituait» à tout âge!



L'attention des membres de la Commission des jeunes se porte sur l'un des sujets phares de la nouvelle Constitution: l'octroi des droits politiques aux étrangers au niveau communal.

Dans ce numéro



CULTURE

La création théâtrale

2



EMPLOI

33 postes vacants

4



CONSEIL D'ETAT

Les décisions de la quinzaine

7

Le nouveau statut pourrait entrer en vigueur en juillet 2001

Les travaux liés à l'élaboration de la nouvelle loi sur le personnel de l'Etat et les modifications de la loi sur la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud avancent à un rythme soutenu. Ils matérialiseront l'accord signé entre le Conseil d'Etat et la Fédération des sociétés de fonctionnaires (FSF), approuvé par la majorité des collaborateurs de l'Etat lors de la consultation organisée ce printemps.

Le projet de nouvelle loi sur le personnel de l'Etat de Vaud sera soumis au Grand Conseil en automne prochain. Avant le passage de ces textes devant le Grand

Conseil, le Conseil d'Etat a décidé d'organiser des séances d'auditions, qui permettront aux partis politiques de faire connaître leurs considérations.

L'entrée en vigueur de la nouvelle loi aura lieu après la votation populaire obligatoire du 4 mars 2001. Le peuple doit en effet se prononcer sur une modification de la constitution cantonale abolissant la nomination. En cas de vote favorable, les nouvelles dispositions entreront en vigueur dès le 1^{er} juillet 2001.

Le soutien au théâtre

Après les grandes lignes de la politique culturelle du Canton, zoom sur le soutien au théâtre et le projet d'Ecole romande.

La Gazette du 19 juin 2000 (no 65) présentait les grandes lignes de la politique culturelle du canton qui, relevait-on, s'attache à soutenir notamment la création artistique professionnelle. Aujourd'hui, voici la politique de soutien menée plus spécifiquement dans le domaine du théâtre et de la création théâtrale. Institutionnel, indépendant, à plein temps ou intermittent, le milieu théâtral vaudois est du genre foisonnant et multiple. Si on aime, il y a intérêt à avoir beaucoup de soirées libres.

Vous avez dit comédien

«Vous êtes quoi? Comédien? Metteur en scène? Ah, c'est bien... Mais vous faites quoi, comme métier, le reste du temps?»

«Dites-voir, vous pensez qu'ils viendraient nous jouer quelque chose? Ah? Il faut les payer?»

Qu'il est dur, parfois, d'être considéré comme un homme ou une femme de métier, un(e) vrai(e) professionnel(le), quand on «fait dans le spectacle».

Qu'il est dur parfois de convaincre qu'interpréter un rôle, monter une mise en scène, créer des costumes, imaginer une scénographie, exigent une formation, un savoir-faire professionnel, de l'engagement, beaucoup de sérieux, et, qu'en plus, il faut du talent, de

l'inspiration et du cran, ce qui n'est pas jugé indispensable dans toutes les professions.

Mais que fait l'Etat?

Au budget 2000, l'Etat consacre 3'627'000 francs au théâtre, soit 20,3% du budget total consacré à la création et à la formation artistiques (17,8 millions).

En matière de subvention au théâtre institutionnel, l'Etat applique le principe de la subsidiarité avec la commune siège du théâtre en question, critère qui ne s'impose pas dans le cadre de l'aide aux indépendants.

Les institutions

Coté institutions, il y a les poids lourds comme Vidy (1 million), ou le groupe des théâtres communaux hors Lausanne – Yverdon, Chablais-Riviera, Morges, Pully – (400'000 francs). L'Etat soutient aussi régulièrement Kléber-Méleau, l'Arsenic, Boulimie, le Jorat, le Petit Théâtre et le Théâtre pour Enfants.

Il y a les lieux qui ne sont pas à proprement parler institutionnels, mais qui sont régulièrement soutenus par la Ville de Lausanne et que l'Etat subventionne également: l'Atelier Volant, le CPO, ou encore le 2.21, dernier-né (voici 5 ans) qui, bravant les difficultés financières, a su développer une politique de programmation cohérente, fa-

Deux exemples de création du théâtre indépendant soutenue par le Canton: L'Arriviste, de Stig Dagerman, dans une mise en scène de Martine Charlet, avec les deux comédiens, Nathalie Lannuzel et Claude Guyonnet (photo de droite). Et Les Brigands de Friedrich Schiller, dans une mise en scène de Gianni Schneider.



vorisant notamment l'émergence des nouveaux talents.

Les indépendants

Pour soutenir la création théâtrale indépendante, l'Etat dispose à ce jour d'un budget annuel de 525'000 francs dont il confie la



Editeur: Etat de Vaud.

Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.

Rédaction: Dominique Guindani, Laurent Kleiber, Anouk Farine, Isabel Balitzer Domon, Joël Christin, Françoise Cottet, Jacqueline Decurnex, Chantal Epiney, Catherine Lavanchy.

Ligne graphique: Fabio Favini.

Impression: Presses centrales Lausanne.

Toute correspondance est à adresser à La Gazette, place du Château 6, 1014 Lausanne.

Téléphone 021/ 316 40 50

Fax 021/ 316 40 52

E-mail La.Gazette@chancellerie.vd.ch

Le projet d'Ecole romande de théâtre vu par



Jean-Luc Borgeat dans Streamers de David Rabe, mis en scène par Denis Maillefer à l'Arsenic en 1992.

Quand des camarades comédiens français me demandent quelles difficultés peuvent entraver l'exercice du métier d'acteur en Suisse Romande, je leur réponds souvent que l'une d'elles se trouve justement être notre confédération d'Etats. Ignorant notre statut politique, beaucoup de ces camarades étrangers ne savent pas combien les cantons sont attachés à leur indépendance, incluant bien sûr la politique culturelle.



PHOTOS MARIO DEL CURTO / SP

le comédien Jean-Luc Borgeat

Il est pourtant des fusions urgentes, et celle de la formation en art dramatique au niveau de la Suisse romande en est une.

La Suisse romande voit se développer sur son territoire une activité théâtrale professionnelle florissante issue d'une lointaine mais encore présente tradition amateur bien enracinée.

Nos institutions théâtrales présentent des créations et collaborent à des coproductions dont les qualités

ont largement résonné au-delà des frontières.

Richesse minière théâtrale, dont l'exploitation exige de bons artisans et actuellement les meilleures écoles de la francophonie se trouvent être les Conservatoires nationaux de Paris et de Strasbourg.

Nous connaissons les secteurs économiques dans lesquels le label «qualité suisse» a conquis ses lettres de noblesse. Notre richesse théâtrale pourrait

tout aussi bien porter haut ce prestigieux label s'il ne lui manquait pas une structure d'enseignement dotée des moyens de former des artisans du spectacle capables de développer ce potentiel. Une structure d'enseignement que l'ensemble de la francophonie reconnaîtrait comme un centre d'intérêt égal à celui des conservatoires prestigieux.

Jean-Luc Borgeat

répartition entre trois ou quatre projets ponctuels et deux contrats de confiance à une commission ad hoc. Un règlement assez strict fixe les modalités d'attribution des aides. Il repose sur le principe de la sélection, et non du «saupoudrage», et sur celui de l'aide à des artistes déjà confirmés, et non à ce que l'on nomme communément, dans le jargon du métier, les «premiers plateaux».

Les contrats de confiance

En 1997, l'Etat a enrichi sa politique de soutien aux metteurs en scène par l'introduction des contrats de confiance, dont le principe est exposé au premier alinéa de l'article 12 du *Règlement pour l'aide à la création théâtrale indépendante et professionnelle*: «les contrats de confiance sont établis avec des compagnies dont le metteur en scène peut justifier de six années de pratique récentes, au cours desquelles il aura présenté quatre mises en scène professionnelles, et peut faire état d'une démarche de création dans la durée».

Cette politique de soutien, tout en gardant un caractère éphémère, offre au metteur en scène qui en bénéficie l'assurance, durant trois ans, d'une base financière annuelle de 80'000 francs qui représentera aussi une carte de visite non négligeable auprès d'autres subventionneurs ou mécènes.

Professionnel du théâtre?

Ça s'apprend?

A l'heure actuelle, la formation en art dramatique est assurée par les Conservatoires de Lausanne et de Genève. On y apprend exclusivement l'art de devenir comédien(ne). Il est apparu profitable d'envisager une seule structure de formation pour toute la Suisse romande, et un projet de Haute Ecole romande de théâtre est à l'étude. Si cette Ecole voit le jour, elle apportera plusieurs nouveautés, dont l'introduction d'une formation à la mise en scène, ainsi qu'un programme fondé sur une collaboration étroite avec les théâtres et les compagnies, des partenariats avec les grandes écoles de théâtre d'Europe (France et Belgique notamment). Elle marquera également une révision des exigences en ce qui concerne les conditions d'inscription et l'obtention des diplômes, ainsi qu'un volet d'accompagnement post-diplôme.

Où sera-t-elle implantée? Quel sera son statut juridique? Comment se répartira son financement? Autant de questions d'ordre administratif, juridique, financier et politique qui doivent être résolues par les autorités cantonales concernées dans les mois à venir.

Brigitte Waridel



Bulletin des postes vacants

Les postes présentés dans ces pages sont réservés aux collaborateurs de l'administration cantonale vaudoise
Ils sont ouverts indifféremment aux femmes et aux hommes

Délai de candidature: 21 août 2000

DEC

Département de l'économie

Premier/ère secrétaire A au Service du Logement 100%

Mission: assurer le contrôle des comptes des immeubles au bénéfice de l'aide cantonale au logement, le contrôle du paiement des indemnités aux assesseurs des commissions de conciliation, l'établissement du budget du service, la tenue des comptes (suivi de l'évolution, bouclage) et la gestion du contentieux (cl. 18-20).

Profil: CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent. Plusieurs années de pratique professionnelle et capacité à travailler de manière indépendante. Sens des responsabilités et de l'initiative. Bonnes connaissances de Procofiweb, Zadig, Word, Excel et Lotus Notes.

Renseignements: M. Yves Martin, 021/316 63 79.

Adresse: réf. 2213, Service du logement, M. Y. Martin, Rue César-Roux 29, 1014 Lausanne.

Educateurs/trices de la petite enfance (2 postes) auprès de la Garderie Carambole 90%

Mission: travailler auprès d'enfants de 3 à 6 ans dans une des structures d'accueil pour la petite enfance de l'Etat de Vaud (cl. 15-17).

Profil: diplôme d'éducateur/trice de la petite enfance délivré par une école reconnue (diplôme EESP ou IPGL 2000).

Renseignements: Mme Paola Biancardi, 021/316 44 47 ou 644 48.

Adresse: réf. 2193/4, Garderie Carambole, Mme P. Biancardi, Rue du Valentin 34, 1004 Lausanne.

DSE

Département de la sécurité et de l'environnement

Employé-e d'administration ou employé-e principal-e d'administration au Centre de la Blécherette 50%

Mission: participer à la gestion administrative du personnel de la police cantonale. Gestion des absences, saisie de données informatiques, correspondance diverse, classement, rémunération du personnel auxiliaire et permanence téléphonique.

Profil: CFC d'employé-e de commerce, d'employé-e de bureau ou titre jugé équivalent. Capacité à effectuer la majorité de ses travaux de manière indépendante. Connaissance des logiciels Office de Microsoft (Word, Excel). Précision et discrétion.

Remarques: lieu de travail situé à l'extérieur de l'agglomération lausannoise, restaurant d'entreprise et facilités de parcage. Locaux récents et bien équipés. Véhicule recommandé (absence de transport public à proximité).

Renseignements: M. Bernard Becholey, 021/611 80 30.

Adresse: réf. 2202, Police cantonale, M. F. Dupuis, Centre de la Blécherette, 1014 Lausanne.

Aide de police au Centre d'intervention régional de Bursins

Mission: tâches simples de police, seule ou sous les ordres d'un-e fonctionnaire de police. Gestion des appels téléphoniques et radiotéléphoniques ainsi que ceux provenant des téléphones de secours de l'autoroute. Accueil des visiteurs, petits travaux de bureau et organisation des repas lors des services nocturnes (cl. 7-11).

Profil: âge de 25 à 40 ans et casier judiciaire vierge. Permis de conduire et connaissances de base en informatique. Sens de la discrétion.

Remarques: horaires irréguliers (nuits/jours fériés). Bâtiment situé à

l'extérieur de toute agglomération, facilités de parcage. Locaux bien équipés. Véhicule recommandé (absence de transport public à proximité).

Renseignements: Unité des ressources humaines de la police cantonale, 021/644 82 19.

Adresse: réf. 2204, Police cantonale, M. F. Dupuis, Centre de la Blécherette, 1014 Lausanne.

DIRE

Département des institutions et des relations extérieures

Chef/fe de projet «Réforme de l'organisation judiciaire» (adjoint-e A) au Service de justice, de l'intérieur et des cultes 100%

Mission: rattaché-e au Service de Justice et de législation et partie intégrante de son équipe, vous serez responsable et garant-e de la méthodologie, des outils de direction et de l'animation de la Réforme de l'organisation judiciaire du Canton de Vaud. De ce fait, vous serez amené-e à collaborer étroitement avec les responsables de l'Ordre Judiciaire et avec le Secrétaire général du Département des institutions et des relations extérieures (cl. 29-32).

Profil: études universitaires complètes (de préférence HEC) ou diplôme fédéral d'organisateur/trice. Pratique professionnelle de huit ans en règle générale dès l'obtention du titre universitaire. Expérience de plusieurs années dans la conduite de projet. Connaissances approfondies des méthodes (PERT, CPM,...) et outils de gestion de projet. Capacités relationnelles et de leadership.

Renseignements: M. Thierry Hogan, tél 021/316 45 70.

Adresse: réf. 2187-ROJ, Secrétariat général du Département des institutions et des relations extérieures, M. N. Saillen, Château cantonal, 1014 Lausanne.

Resp. de la division planif. et logistique (adjoint-e B) auprès du Service de justice, intérieur et cultes 100%

Mission: poste essentiel au bon fonctionnement du Service dans un contexte caractérisé par la mise en place d'une nouvelle structure organisationnelle et dont découle le fort besoin d'un-e responsable chargé-e d'une part d'appuyer les autres divisions du Service et d'autre part de secondar efficacement le chef de Service dans les domaines des ressources humaines, du contrôle des finances et de gestion, de la bureautique et de l'informatique, de l'administration et de la gestion de projets (cl. 27-30).

Profil: titre universitaire (de préférence HEC), MBA ou brevet fédéral d'organisateur/trice. Quelques années d'expérience en rapport avec les tâches proposées et de direction d'une équipe. Capacités relationnelles et de leadership. Excellent esprit d'analyse et de synthèse. Pro-action et aptitude à faire face à des situations complexes.

Renseignements: M. Olivier Meuwly, 021/316 40 80.

Adresse: réf. 2206, Secrétariat général du Département des institutions et des relations extérieures, M. N. Saillen, Château cantonal, 1014 Lausanne.

Employé-e de bibliothèque auprès de la Bibliothèque cantonale et universitaire 50%

Mission: étiquetage des collections (confection des étiquettes sur machine, calligraphie, pose) et classement des documents étiquetés dans leurs dépôts. Occasionnellement aide au classement dans le service du prêt (cl. 8-10).

Profil: être soigneux/se et avoir de l'intérêt pour les activités manuelles. Ne pas être sujet/te à des allergies (poussière, solvants) ni fragile du dos (classement de documents). Pratique professionnelle de 8 ans en règle générale.

Renseignements: Mme Daniëla Bürki, 021/316 78 41.

Adresse: réf. 2192, Bibliothèque cantonale et universitaire, Mme O. Farman, 1014 Lausanne.

Greffier/ère au Greffe du Tribunal des Mineurs 100%

Mission: assumer la responsabilité du fonctionnement du greffe. Planification, direction et contrôle des ressources humaines, des outils de travail et des méthodes de gestion (cl. 26-29).

Profil: Licence en droit ou en sciences forensiques. Pratique professionnelle de 5 ans en règle générale dans les domaines de l'administration. Aptitude à diriger du personnel, sens des responsabilités et de l'organisation, grande disponibilité et aisance dans les contacts. Pratique de l'informatique et de la rédaction juridique. Expérience dans les domaines de l'organisation, de la gestion financière, administrative et du personnel.

Remarques: la connaissance des modes et règles de gestion et de fonctionnement de l'Etat ainsi que de l'ordre judiciaire constitue un atout.

Renseignements: Mme H. Châtelain, 021/316 68 00.

Adresse: réf. 2186, Greffe du Tribunal des mineurs, Mme H. Châtelain, présidente, Trabandan 28, 1014 Lausanne.

Secrétaire-juriste ou greffier/ère d'instruction pénale auprès de l'Office d'instruction pénale de l'arrondissement de Lausanne (2 postes) 100%

Mission: seconder le juge d'instruction, tenir les procès-verbaux d'audiences, rédiger des décisions ou des ordonnances de clôture d'enquête et participer à la gestion des dossiers (courrier, tenue du procès-verbal des opérations, suivi des détails, téléphones, etc.) (cl. 22-25)

Profil: licence en droit ou en sciences forensiques, ou diplôme en police scientifique et criminologie ou titre jugé équivalent. Maîtrise du français, connaissance d'un traitement de texte, goût pour la rédaction, sens de l'organisation.

Renseignements: M. P. Schobinger, premier juge, 021/315 19 11.

Adresse: réf. 2199, Monsieur le Premier juge d'instruction de l'arrondissement de Lausanne, Rue Couvaloup 6, 1014 Lausanne.

Secrétaire-juriste auprès de l'Office d'instruction pénale de l'arrondissement de la Côte 100%

Mission: seconder le juge d'instruction, tenir les procès-verbaux d'audiences, rédiger des décisions ou des ordonnances de clôture d'enquête et participer à la gestion des dossiers (courrier, tenue du procès-verbal des opérations, suivi des détails, téléphones, etc.) (cl. 22-25).

Profil: licence en droit. Connaissance dactylographique souhaitée, intérêt pour la gestion administrative des dossiers.

Renseignements: M. J.-M. Ruede, premier juge, 021/803 91 00.

Adresse: réf. 2200, Monsieur le Premier juge d'instruction de l'arrondissement de la Côte, Place St-Louis 4, case postale 136, 1110 Morges.

Chef/fe du Service de la direction, planification et stratégie informatique 100%

Mission: piloter l'élaboration d'une stratégie informatique globale pour l'ACV. Définir les grandes orientations et planifier leurs répercussions techniques, financières et organisationnelles en collaboration avec des experts internes et les différents partenaires. Sensibiliser le Conseil d'Etat ainsi que le monde politique aux enjeux importants liés à l'informatique et les rendre attentifs aux risques rencontrés. Coordonner l'ensemble des activités informatiques et rassembler les informatiques départementales autour de projets transversaux. Animer un service d'une quinzaine de collaborateurs et collaboratrices fonctionnant comme un bureau de conseil interne (cl. à déterminer).

Profil: formation supérieure en informatique (ingénieur-e EPF, universitaire ou équivalente), éventuellement complétée par un MBA. Rigueur et ouverture d'esprit, aisance rédactionnelle, résistance au stress et engagement professionnel supérieur à la moyenne. Gestionnaire expérimentée et pragmatique, dotée d'un sens marqué de la stratégie et de la diplomatie. Leader charismatique et bon/ne négociateur/trice aux compétences techniques reconnues et aux expériences réussies dans des domaines tels que: conduite de gros projets logiciels (développement, ERP); outils de développement, base de données, bureautique, groupware, ERP; maîtrise d'ouvrage,

entreprise générale, méthodologie, assurance qualité; mandats de conseil dans les domaines de l'organisation ou de la stratégie informatique; élaboration et suivi de budgets; projets de sous-traitance et d'outsourcing; exploitation et télécommunications.

Renseignements: M. Claude Pasche, 021/316 25 57.

Adresse: réf. 2189, Service du personnel de l'Etat de Vaud, M. F. Daler, Rue Caroline 4, 1014 Lausanne.

Adjoint-e-s A (5 postes), resp. des centres de compétences auprès de l'Admin. cant. des impôts à Nyon, Lausanne Ville et District, Yverdon et Vevey 100%

Mission: diriger, gérer et animer un centre de compétences composé de plusieurs CIR locales. Responsabilités: gestion des centres de coûts avec effectifs et budgets, mise en œuvre d'un inspectorat de proximité et gestion d'une école de taxation (cl. 29-32).

Profil: titre universitaire, avec pratique professionnelle de 8 ans en règle générale dès son obtention. Aptitude à travailler de manière autonome. Expérience de la conduite et de la motivation de personnel. Sens élevé des responsabilités. Bon/ne négociateur/trice et coordinateur/trice.

Renseignements: M. Jean-Marie Brandt, 021/316 20 42.

Adresse: réf. 2208, Administration cantonale des impôts, Mme D. Immer, Av. Jomini 8, 1018 Lausanne 18.

Adjoint-e C auprès du Secrétariat général du Département des finances 100%

Mission: collaborer à l'analyse et à la préparation de dossiers destinés à la direction du département concernant notamment les travaux du Conseil d'Etat. Participer à l'élaboration de divers documents liés à la communication du département et du chef de département (cl. 24-28).

Profil: titre universitaire (licence en sciences économiques, en droit ou en sciences politiques) et quelques années d'expérience professionnelle. Solide maîtrise de l'expression écrite, sens aigu de l'analyse et de l'organisation, méthode et bonne compréhension de la langue allemande.

Renseignements: M. Christian Currat, 021/316 20 05.

Adresse: réf. 2205, Secrétariat général du Département des finances, M. Ch. Currat, Rue de la Paix 6, 1014 Lausanne.

Economiste au Service du personnel de l'Etat 100%

Mission: dans le cadre du projet de la nouvelle politique du personnel (NPP) vous conduisez et effectuez des travaux de recherche et d'analyse dans tous les aspects liés aux conséquences financières du projet de la nouvelle politique du personnel et de la modification de la loi sur la caisse de pension. Vous travaillez notamment dans le domaine de la politique salariale et de ses conséquences financières. Vous réalisez l'analyse, l'étude, la conception et la mise sur pied d'un système cohérent d'outils et tableaux de bord comparatifs dans le but d'atteindre l'équilibre entre les économies et les coûts supplémentaires (cl. 24-28).

Profil: licence en sciences économiques, diplôme ESCEA ou titre jugé équivalent. Expérience et très bonnes connaissances dans les domaines de l'analyse financière, de la rémunération et de la prévoyance professionnelle. Expérience dans la conduite des projets, autonomie, sens de l'organisation et de la communication. Esprit d'initiative et capacité à travailler avec de multiples partenaires.

Remarque: engagement limité à la durée du projet.

Renseignements: M. Filip Grund, 021/316 19 03.

Adresse: réf. 2201, Bureau du recrutement et de la mobilité, M. B. Franco, Caroline 4, 1014 Lausanne.

Coordinateur/trice de projets (chargé-e de recherche) au Service du personnel de l'Etat de Vaud 100%

Mission: dans le cadre du projet de la nouvelle politique du personnel (NPP), assurer le suivi et la coordination des différents groupes de travail, organiser, préparer et animer les séances, préparer le budget, planifier le travail et en assurer le suivi (cl. 22-25).

Profil: titre universitaire (HEC, ESCEA ou équivalent) et plusieurs années de pratique professionnelle. Aptitude à assumer des responsabilités. Capacité à faire les liens entre les nombreux éléments du projet et à travailler avec de multiples partenaires. Excellent sens de l'organisation, aisance rédactionnelle et aptitude particulière à la communication. Esprit d'initiative, autonomie et expérience dans la conduite de projets liés aux RH.

Remarque: engagement limité à la durée du projet.

Renseignements: M. Filip Grund, 021/316 19 03.

Adresse: réf. 2203, BRM, M. B. Franco, Caroline 4, 1014 Lausanne.

Micro-informaticien/ne auprès de l'Administration cantonale des impôts 100%

Mission: garantir le fonctionnement optimal du parc informatique de la CIR de Lausanne-district, en matière de matériel de réseau micro-informatique, d'un serveur, des PC et imprimantes.

Profil: CFC d'informaticien/ne ou titre jugé équivalent, pratique professionnelle de 5 ans en règle générale, dont 2 dans le domaine informatique. Maîtrise des programmes Windows NT/Excel/Access/Word (niveau minimum: macro), entregent, dynamisme, sens réel de la qualité de service et aptitude de formateur/trice.

Renseignements: M. Jean-Daniel Delay, 021/316 28 00.

Adresse: réf. 2207, Administration cantonale des impôts, M. J.-Ch. Closuit, Av. Jomini 8, 1018 Lausanne 18.

Employé-e d'admin. ou employé-e principal-e d'admin. au Service du personnel de l'Etat 100%

Mission: fixer les niveaux de rémunération des nouveaux collaborateurs; valider les mesures administratives individuelles par rapport à la loi sur le statut du personnel et d'autres lois spéciales; collaborer à d'autres activités liées à l'administration du personnel.

Profil: CFC d'employé de commerce ou titre jugé équivalent avec plusieurs années d'expérience professionnelle. Esprit d'équipe, autonomie et précision. Sens de l'analyse, de l'organisation et de la discrétion. Connaissance des outils informatiques et capacité de rédaction. Connaissance de l'Administration cantonale vaudoise souhaitée.

Renseignements: M. Michel Le Bars, 021/316 19 08.

Adresse: réf. 2126, Bureau du recrutement et de la mobilité, M. B. Franco, R. Caroline 4, 1014 Lausanne.

Employé-e d'administration auprès de l'Administration cantonale des impôts 100%

Mission: facturation et encaissements de la Recette des Personnes Morales. Collaborer aux décomptes destinés aux communes lors des bouclements comptables (cl. 10-12).

Profil: CFC d'employé-e de commerce, titre jugé équivalent ou CFC d'employé-e de bureau. Expérience de plus de 5 ans dans le domaine de la comptabilité et maîtrise des outils informatiques. Préférence pour une personne dynamique, sachant faire preuve d'initiative, dotée d'une grande précision et apte à collaborer au sein d'une équipe.

Renseignements: M. Raymond Verney, 021/316 21 43.

Adresse: réf. 2191, Administration cantonale des impôts, Mme B. Panchaud, Av. Jomini 8, 1018 Lausanne 18.

DINF

Département des infrastructures

Ingénieur-e agronome (conseiller/ère scientifique) au Service de l'aménagement du territoire 80%

Mission: examen des projets de constructions agricoles sous l'angle de la conformité au droit fédéral de l'aménagement du territoire. Traiter des demandes d'autorisations coordonnées avec la législation sur le droit foncier rural et les améliorations foncières. Conseils en interne sur les mesures à mettre en œuvre pour renforcer la coordination des décisions en matière de politique agricole, de droit foncier rural, d'améliorations foncières et d'aménagement du territoire (cl. 26-29).

Profil: ingénieur-e agronome (universitaire ou ETS), avec quelques années d'expérience professionnelle en agronomie et en aménagement du territoire. Connaissance des pratiques et législations en matière agricole et foncière, notions de droit administratif. Aptitude à travailler de manière autonome et en équipe. Excellentes capacités d'écoute et de communication.

Renseignements: M. François Zürcher, 021/316 74 33.

Adresse: réf. 2197, Service de l'aménagement du territoire, M. J.-A. Conne, Av. de l'Université 3, 1014 Lausanne.

Assistant-e de direction au Service de l'aménagement du territoire 80%

Mission: assurer la gestion administrative de l'activité du Groupe opérationnel des pôles de développement (GOP) et participer activement à la réalisation de ses objectifs. Organisation de séances et de forums, tenue d'agendas, mise à jour de fichiers d'adresses et autres. Responsabilité du suivi des procédures administratives internes (propositions au Conseil d'Etat,

rapports au Grand Conseil, etc.). Traitement du courrier, soutien rédactionnel, réception et traitement des appels téléphoniques. Liaison avec les partenaires (régions, organes de gestion des pôles) et participation à la récolte d'informations et aux enquêtes du GOP. Coordination de la rédaction et de la publication du bulletin «Pôles-Infos» (19-22).

Profil: diplôme ESCEA, titre jugé équivalent ou CFC d'employé-e de commerce et pratique professionnelle de 12 ans en règle générale. Capacité à étudier et gérer de manière autonome des dossiers particuliers d'une direction importante. Expérience en gestion administrative, de préférence au sein d'une collectivité publique. Maîtrise des logiciels Word et Excel. Capacités rédactionnelles et de communication. Sens de l'organisation et autonomie.

Remarques: durée déterminée au 31.12.2001. Le contrat pourra éventuellement être prolongé.

Renseignements: M. Jacques-André Conne, 021/316 74 08.

Adresse: réf. 2198, Service de l'aménagement du territoire, M. J.-A. Conne, Av. de l'Université 3, 1014 Lausanne.

Employé-e principal-e d'administration pour le Voyer de l'Etat du 4^e arrondissement à Cossonay 100%

Mission: tous travaux de secrétariat et comptabilité (gestion créanciers et débiteurs). Suivi des dossiers, accueil téléphonique et au guichet, organisation du classement ainsi que divers travaux en relation avec le personnel (saisies sur salaires, déclarations d'accidents) (cl. 14-16).

Profil: Maîtrise du français et très bonne connaissance des outils informatiques. CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent et 6 ans de pratique en règle générale. Capacité à réaliser la majorité de ses travaux de manière indépendante.

Renseignements: M. Lucien Pavillard, 021/862 13 62.

Adresse: réf. 2177, M. L. Pavillard, Voyer de l'Etat du 4^e arrondissement, Ch. du Levant 1, 1304 Cossonay-Ville.

Employé-e principal-e d'administration au Service de l'aménagement du territoire 50%

Mission: assurer, en collaboration avec une secrétaire, le travail administratif (correspondance, organisation de séances, classement) d'une équipe d'architectes et géographes aménagistes chargé-e-s notamment de la révision du plan directeur cantonal (cl. 14-16).

Profil: connaissance des outils bureautiques courants, sens de l'organisation et aptitude à travailler en équipe. CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent et 6 ans de pratique en règle générale. Capacité à réaliser la majorité de ses travaux de manière indépendante.

Renseignements: M. Jacques-André Conne, 021/316 74 08.

Adresse: réf. 2179, Service de l'aménagement du territoire, M. J.-A. Conne, Av. de l'Université 3, 1014 Lausanne.

Cantonnier/ère des routes cantonales pour le Voyer de l'Etat du 2^e arrondissement à Morges 100%

Mission: entretenir la viabilité des routes cantonales en fonction des saisons. Assurer le service hivernal de 03h00 à 23h00 en effectuant des rondes de surveillance ou des interventions. Entretien des chaussées et leurs annexes (balayage, réparation), les surfaces vertes (taille des haies et arbres) et surveiller le domaine public (contrôle de l'état de la chaussée) (cl. 8-10).

Particularité: Domicile à Lausanne, Prilly, Mont-sur-Lausanne, Renens, Cheseaux, Romanel-sur-Lausanne ou Crissier.

Profil: être âgé-e de 20 ans au moins. Capacité à travailler en extérieur, seul-e ou en équipe. Expérience dans le domaine du bâtiment, du génie civil, de l'agriculture ou forestier.

Renseignements: M. Gérard Grand, 021/803 50 20.

Adresse: réf. 2176, M. G. Grand, Voyer du 2^e arrondissement, Riend-Bosson 1, 1110 Morges.

DFJ

Département de la formation et de la jeunesse

Chef/fe de projet EtaCom (adjoint-e A) au sein du Secrétariat général 100%

Mission: mener à bien diverses activités en étroite collaboration avec le chef de projet cantonal (cl. 29-32).

Profil: bonnes connaissances des relations financières entre l'Etat et les communes sur le plan scolaire. Excellent sens de la négociation et capacité à assumer d'importantes responsabilités. Titre universitaire, avec pratique

professionnelle de 8 ans en règle générale dès son obtention.

Renseignements: M. Fabien Loi-Zedda, 021/316 30 02.

Adresse: réf. 2195, Secrétariat général du Département de la formation et de la jeunesse, M. F. Loi-Zedda, Rue de la Barre 8, 1014 Lausanne.

Conseiller/ère en orientation à l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle 80%

Mission: assurer l'intégration professionnelle d'adolescent-e-s et maintenir, dans cette perspective, une étroite collaboration avec le directeur et les enseignant-e-s de l'École de perfectionnement ainsi qu'avec les milieux de la formation professionnelle (cl. 23-27).

Profil: intérêt pour la problématique de l'intégration professionnelle des adolescent-e-s. Licence en psychologie, mention orientation scolaire et professionnelle, ou titre jugé équivalent. Pratique professionnelle de 2 ans en règle générale comme conseiller/ère en orientation. Ou diplôme post-livres de conseiller/ère en orientation, ou titre jugé équivalent.

Renseignements: Mme M.-Isabel Taher-Sellés, 021/315 65 50.

Adresse: réf. 2185, Secrétariat général du Département de la formation et de la jeunesse, M. F. Loi-Zedda, Rue de la Barre 8, 1014 Lausanne.

Comptable (collab. admin.) à l'École cantonale d'art de Lausanne 100%

Mission: assurer le bon fonctionnement comptable de l'ECAL dans le respect des règles imposées par l'OFFT dans le cadre de la HES-SO et des règles comptables cantonales. Mise en exploitation du plan comptable de la HES-SO selon les directives définies par l'OFFT. Garantir le bon transfert des données de Procofiév et de Zadiq/Agir vers ORACLE Financials. Garantir la bonne ventilation des charges relatives aux filières HES afin de permettre le calcul des subventions. Contrôle des factures et de leur imputation, saisie. Gestion des différents comptes, des factures débiteurs et du contentieux. Gestion du cycle de paiement des intervenants, établissement et contrôle des décomptes, saisie Agir, imputation et préparation comptable. Bouclage des comptes (cl. 21-24).

Profil: bonne connaissance et expérience de la comptabilité analytique. Aptitude à travailler de manière indépendante et esprit d'initiative. Diplôme ESCEA ou titre jugé équivalent et 2 ans de pratique en règle générale, ou CFC d'employé de commerce ou titre jugé équivalent et 12 ans de pratique en règle générale. Réalise des études particulières et importantes pour un chef de service.

Souhaité: connaissances d'ORACLE Financials.

Renseignements: M. Pierre Keller, 021/617 75 23.

Adresse: réf. 2196, Ecole cantonale d'art de Lausanne, M. P. Keller, Av. de l'Elysée 4, 1006 Lausanne.

Assistant-e HEV à l'École cantonale d'art de Lausanne 100%

Mission: assister la direction pour tous les problèmes relatifs à la gestion informatique et administrative de l'école (gestion des étudiant-e-s, des professeur-e-s, des collaborateurs/trices, outils statistiques, réseaux internet et extranet, etc.) Gérer des projets liés au système de management de la qualité. Développer un concept d'optimisation de la gestion administrative de l'école. Collaborer au projet de choix et de mise en place d'un nouveau logiciel de gestion administrative des étudiant-e-s et du personnel dans les différents établissements de la HES-SO (cl. 19-23).

Profil: diplôme ESCEA ou titre jugé équivalent, qualités d'organisation et de rédaction, bonnes connaissances d'anglais, maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, FileMaker Pro ou autre base de données, outils de navigation), capacités d'adaptation rapide et intérêt pour le fonctionnement d'une Haute Ecole Spécialisée.

Remarques: possibilité d'acquérir et de développer des connaissances professionnelles de pointe dans les nouvelles techniques de gestion.

Renseignements: M. Claude-Alain Mayor, 021/617 75 23.

Adresse: réf. 2023, Ecole cantonale d'art de Lausanne, M. C.-A. Mayor, Av. de l'Elysée 4, 1006 Lausanne.

Employé-e d'administration au Service de la formation professionnelle 100%

Mission: effectuer des travaux de secrétariat, collaborer à l'organisation des examens de fin d'apprentissage et prendre des procès-verbaux de séances (cl. 10-12)

Profil: bonnes connaissances des outils informatiques (traitement de texte et tableur). Aisance et intérêt pour le travail de secrétariat. Esprit d'initiative, personnalité, disponibilité, précision et discrétion. CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent ou CFC d'employé-e de bureau et pratique professionnelle de 5 ans en règle générale.

Renseignements: M. Jean-Paul Lager, 021/316 63 64.

Adresse: réf. 2180, Service de la formation professionnelle, M. J.-P. Lager, Rue St-Martin 24, 1014 Lausanne.

Pour plus de précisions sur les conditions d'accès à la fonction indiquée, se référer au catalogue «Fonctions publiques cantonales, classification et définitions». Sauf indication contraire, le lieu de travail est situé à Lausanne.

BRM Bureau du recrutement et de la mobilité

Bilan, recrutement, réinsertion, mobilité

Rue Caroline 4 1014 Lausanne Tél. 021/316 29 20 Fax 021/316 29 23

Heures d'ouverture: 8 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h.



CONSEIL D'ETAT

Les décisions de la quinzaine

DFIN

Département des finances

Nouvelle politique de gestion des apprentis

Le Conseil d'Etat a adopté une nouvelle politique de gestion des apprentis visant à harmoniser les conditions d'apprentissage à l'Etat, à promouvoir le nombre de places et à élargir le champ de connaissances des jeunes tout en dévelop-

pant leur autonomie. Elle s'inscrit dans le contexte de la réforme fédérale de la formation commerciale de base (RFCB).

Dominique Hayoz, Service du personnel, 021/316 19 31

Démission du chef de service de la Direction, planification et stratégie informatique

Le Conseil d'Etat a pris acte de la démission de M. Claude Pasche en qualité de Chef de la Direction, planification et stratégie informatique (DPSI) avec effet au 31 août 2000. La décision de M. Pasche est motivée par des raisons personnelles. Son poste sera rapidement mis au concours.

Charles Favre, Chef du Département des finances 021/316 20 01

Claude Pasche, Chef de la DPSI, 021/316 25 57

Collaboration informatique: signature d'un accord de principe entre Bernois et Vaudois

Le projet de collaboration Integris visant à confier l'exploitation des infrastructures informatiques centrales et décentralisées de l'Etat de Vaud à Bedag Informatik franchit une nouvelle étape. Sous réserve de la décision définitive du parlement, le Conseil d'Etat confirme la faisabilité du projet et sa volonté de poursuivre dans la voie de la collaboration.

M. Francis Randin, chef de projet Integris, 021/316 25 77

Rapport au Conseil d'Etat sur le contrôle de gestion à l'Etat de Vaud

Engagés durant l'année 1999, les sept contrôleurs de gestion départementaux ont procédé à une première analyse des modes de gestion ap-



pliqués au sein de l'administration. Sur la base d'un rapport présentant les résultats de cette étude, le Conseil d'Etat a décidé de leur confier la mise en place de tableaux de bord et le développement d'une approche analytique dans deux sites pilotes de chaque département. Par ailleurs, les contrôleurs de gestion continueront à conseiller et assister les services dans leurs tâches de gestion.

Eric Birchmeier, Service des finances, 021/316 29 13

DEC

Département de l'économie

Jeune et perfectible, la politique des pôles doit être poursuivie

Dans un rapport au Grand Conseil, le Conseil d'Etat affirme sa volonté de poursuivre la politique des pôles de développement économique qui s'inscrit dans une stratégie à long terme. Il préconise cependant quelques adaptations: élargir le domaine d'intervention, actualiser périodiquement la classification des sites, modifier les taux de soutien financier, mettre en place un recensement des emplois créés, encourager la création d'organes de gestion, adapter les structures de décision et de gestion.

Jacqueline Maurer-Mayor, cheffe du DEC, 021/316 60 10

Philippe Biéler, chef du DINF, 021/316 70 01

Philippe Sordet, chef du Service de l'économie et du tourisme, 021/316 63 99

Nicole Surchat Vial, responsable de l'aménagement du territoire, 021/316 74 44

DSAS

Département de la santé et de l'action sociale

Nouveau collaborateur personnel du chef de département

M. Nicolas Daïna, diplômé ingénieur forestier EPFZ, est entré en fonction le 1^{er} août comme conseiller personnel du conseiller d'Etat Charles-Louis Rochat. Après avoir exercé, comme indépendant, une activité d'ingénieur-conseil, M. Nicolas Daïna a occupé une position de cadre au sein d'un grand groupe cimentier. Son activité professionnelle lui a permis de développer un sens aigu de la négociation, de la communication et des relations humaines.

Nicolas Daïna, 021/866 91 11 – 079/658 17 40

Protection des données et respect de la sphère privée dans le domaine social

En réponse à l'interpellation du député Béguin, le Conseil d'Etat garantit que des précautions seront prises lors du déploiement des nouveaux outils informatiques en 2001 (logiciel PROGRES). Ils seront conformes aux exigences de la Loi vaudoise s'agissant de la protection des données personnelles tant au niveau cantonal que communal.

Christine Schaub, chef du Service de la prévoyance sociale, 021/316 51 82

Travaux à venir à l'Hôpital de La Vallée pour la réalisation de sa nouvelle mission

Le Conseil d'Etat a décidé d'octroyer une garantie de paiement et de prendre en charge le service de la dette pour les études préliminaires à la transformation de l'Hôpital de La Vallée de Joux pour un montant de Fr. 200'000.-. Un certain nombre d'aménagements architecturaux sont en effet nécessaires pour que l'établissement puisse réaliser sa nouvelle mission dans des conditions optimales. Des travaux doivent également être entrepris pour adapter le bâtiment aux nouvelles exigences édictées par le Département de la santé et de l'action sociale pour les lits de type C.

Marc Diserens, chef du Service de la santé publique, 021/316 42 41

DINF

Département des infrastructures

Restauration de la cathédrale de Lausanne: consolidation de la nef et fermeture du portail

Le Conseil d'Etat demande au Grand Conseil 12,9 millions de francs pour restaurer les façades et les arcs-boutants de la nef ainsi que l'enveloppe extérieure du portail peint de la cathédrale de Lausanne. Basée sur un programme de restauration à long terme, l'intervention est destinée à maintenir l'équilibre de la nef. Il est également prévu de fermer le portail peint avec des baies vitrées afin de protéger les sculptures et peintures des agressions du climat. Le chantier se déroulera par étapes jusqu'en 2007.

Philippe Biéler, chef du Département des infrastructures, 021/316 70 01
Bernard Verdon, architecte au Service des bâtiments, 021/316 73 49

DSE

Département de la sécurité et de l'environnement

Modernisation des réseaux informatiques au Service des automobiles et de la navigation

Le Conseil d'Etat demandera au Grand Conseil un crédit additionnel d'investissement de 800'000 francs pour remplacer les réseaux informatiques du Service des automobiles et de la navigation. La qualité des prestations que ce Service offre à ses usagers dépend en grande partie de la performance de ses réseaux informatiques. Or, les analyses effectuées sur les réseaux actuels ont montré que leur état était mauvais.

Jean-Jacques Rège, chef du Service des automobiles et de la navigation, 021/316 88 01

DFJ

Département de la formation et de la jeunesse

Université de Lausanne: reconduction du régime financier provisoire

Le Conseil d'Etat présentera au Grand Conseil, en automne 2000, un EMPD proposant la recon-

duction du régime financier provisoire de l'Université de Lausanne, dit de «conduite budgétaire par groupes», accompagné d'une convention d'objectifs, pour la période 2001 à 2004. Il est proposé de reconduire sans modification ce régime financier qui donne pleine satisfaction à l'UNIL. Ses caractéristiques principales sont constituées par un contrôle budgétaire au niveau des groupes de comptes à deux chiffres et l'autorisation de reporter les soldes inexploités sur l'exercice suivant. La convention d'objectifs à pour but de permettre une «contractualisation» des rapports entre l'Etat et l'Université tout en tenant compte des différentes spécificités propres à l'institution universitaire.

Christian Pilloud, chef du Service des affaires universitaires, 021/316 35 00

Gymnase intercantonal de la Broye: règlement de la Commission d'études

Le conseil d'Etat a adopté le règlement de la Commission d'études et désigné les membres vaudois de cette instance: MM. Philippe Lavanchy, chef du service de l'enseignement secondaire supérieur et de la formation, Alexandre Antipas, architecte adjoint au service des bâtiments et François Bruand, directeur du gymnase d'Yverdon.

Philippe Lavanchy, Service de l'enseignement secondaire supérieur et de la formation, 021/316 34 01

DIRE

Département des institutions et des relations extérieures

Intégration sociale des étrangers: le canton est favorable

Depuis le 1^{er} octobre 1999, la Confédération peut soutenir financièrement les efforts déployés dans le domaine de l'intégration notamment par les cantons et les communes. Pour ce faire, le Département fédéral de justice et police a mis en consultation auprès des cantons un projet d'ordonnance dont l'entrée en vigueur est prévue pour le 1^{er} octobre 2000. Le Conseil d'Etat répond qu'il approuve l'objectif du Conseil fédéral.

Me Jacques Grossrieder, Service de la population, 021/316 46 46

Promotion auprès des organisations sportives internationales

Le Conseil d'Etat a nommé Mme Diane Wild, née en 1961, célibataire et licenciée en biologie de l'Université de Lausanne, au poste d'adjointe-chef de projet au Service de l'éducation physique et du sport (SEPS).

Raymond Bron, chef du Service de l'éducation physique et du sport, 021/316 39 30

Rapport sur la politique vaudoise du refuge de 1933 à 1945

Il peut être commandé au Secrétariat général du DIRE, auprès de Christine Maurer, dont le no de tél. est **021/316 40 61** (et non pas celui indiqué par erreur dans la dernière Gazette).